EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT CINQ Le 16 octobre 2025 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 octobre 2025

Présents: M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc (arrivé à 19h10), M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice :

41

Nombre de présents :

32

Nombre de votants: 37

Excusés: Mme MONTANES Véronique, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie, M. LACROIX Jérémie, Mme VAGINAY Hélène, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. AUBRET Alain.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M. MATRAY Jean-Luc, Mme BOURNEZ Christine à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme VAGINAY Hélène à M. VALORGE René, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Colette LEBEAU (Maizilly).

N°2025/N°177

OBJET: EAU POTABLE - PRESENTATION DU DEBAT D' ORIENTATION BUDGETAIRE EAU POTABLE 2026

Monsieur le Président informe les conseillers communautaires que le comité eau assainissement a pris connaissance des éléments du débat d'orientation budgétaire en matière d'eau potable en séance du 30/09/2025 et a apporté les compléments utiles plus spécifiquement sur les programmes d'investissement prévisionnels.

Afin de démarrer l'exercice budgétaire avec des crédits ouverts et disponibles dès début janvier, le vote du budget primitif 2026 est prévu au conseil du 27 novembre prochain. Ainsi en amont les orientations suivantes sont exposées :

Le BP 2026 sera voté par anticipation sans connaître les restes à réaliser et sans possibilité de reprise des résultats => une décision modificative sera prévue lors de l'exercice 2026

Le budget annexe eau potable sera un SPIC, il aura donc une indépendance de trésorerie.

Un ler budget basé sur l'état de la connaissance actuelle et organisé par service d'eau potable avec une comptabilité analytique tant en fonctionnement qu'en investissement.

Afin d'avoir un ordre de grandeur du futur budget, une moyenne des comptes administratifs 2020-2024 des communes et syndicat actuellement gestionnaires permet de dégager la répartition des charges et produits de fonctionnement : 85 % des recettes du service sont constituées par la vente d'eau, quant aux charges, elles sont, pour 50 % d'entre elles, des dépenses d'amortissement.

Une organisation prévisionnelle du service est présentée par M. le Président avec des postes avec le service assainissement, des postes mutualisés avec l'ensemble de la collectivité au sein des services supports et bien sûr des postes dédiés à l'eau potable (3 agents d'exploitation en provenance des services d'eau gérés en régie, un mi-temps technico administratif; 2 agents techniques mis à

disposition pour la gestion des urgences sur leur commune respective 0,2 ETP maximum sur Belleroche et St Germain la montagne) – à noter un mi-temps comptabilité et gestion administrative en provenance du SIADEP sera transféré pour quelques mois (départ à la retraite proche)

Enfin M. le Président balaie les principaux programmes d'investissement à poursuivre ou ouvrir pour 2026 et indique que les chiffrages sont en cours :

SIADEP, Arcinges

Belleroche, Belmont de la Loire, Cuinzier, Ecoche, Le Cergne, Mars, Saint Germain la Montagne et SDAEP: études Patrimoniales, géoréférencement, AMO

SIADEP : canalisations fuyardes (St Nizier route de Fleury et Pouilly haut de Rajasse) , équipement des compteurs abonnés en radio / télérelève, travaux nouvelle station de traitement avec maitrise d'œuvre, sécurisation drain

Belleroche : équipement des compteurs abonnés en radio / télérelève, sondage nouvelle ressource, renouvellement réseau "chemin du Rocher", renouvellement réseau "impasse des Mésanges"

Le Cergne : canalisations fuyardes - remplacement de la conduite de refoulement du Hameau Fontimpe

Belmont de la Loire : investigations et travaux de réhabilitation sur les captages et ouvrages existants, actions de sécurisation avec raccordement du captage Fontagny 2 + frais de terrain et clôture, canalisations chemin des usines ; renouvellement cana Moulin Destre

Charlieu Chandon: travaux rue de la Glacière et rue des Moulins (Charlieu + SIADEP)

Charlieu : travaux rue des Tanneries, rue des brosses et études Patrimoniales et schéma directeur

Cuinzier : déplacement canalisation lieu-dit « Sapin »

Mars: aménagement réservoir, colonne à déplacer

Divers secteurs : mise à la côte tampon selon programme voirie

Service unifié régies : véhicule pour 3eme agent

Enfin concernant la dette : 14 emprunts vont être transférés représentant un encours total au 31/12/2025 de 1 411 897 € auquel s'ajoute une avance financière de l'Agence de l'Eau à rembourser d'ici 2031 pour 199 952 €. L'ensemble des contrats sont établis sur des taux fixes auprès de 3 établissements bancaires : crédit mutuel crédit agricole caisse d'épargne. Considérant la CAF brute totale dégagée en 2024 (attention prise en compte de 3 budgets eau assainissement) le ratio dette sur caf s'établit à 2.25 ans ce qui révèle un endettement bien maîtrisé.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- acte la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire du service d'eau potable.

La Secrétaire de séance Représentante de la commune de Maizilly Mme Colette LEBEAU

Le Président de la Communauté De Communes M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20251016-DELIB2025-177-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2025 Publication : 21/10/2025